

Conditions Générales d'Utilisation et de Vente

Mon AGIL

Nom commercial exploité par la société K.R.SOCIETY,

SAS au capital social de 24 885,10 € ,

Siège social : APPRT 1601 41 RUE DE PARIS 95130 FRANCONVILLE

RCS PONTOISE n° 88100978100017

Site internet : www.monagil.fr

Email : contact@monagil.fr

Ces Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (CGUV) définissent les modalités d'accès et d'utilisation de la plateforme Mon AGIL, ainsi que les conditions contractuelles applicables à toutes les prestations proposées.

Date d'entrée en vigueur : **19/06/2025**

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (ci-après « CGUV ») régissent l'accès et l'utilisation du site **monagil.fr**, exploité par la société **K.R.SOCIETY**, agissant sous le nom commercial **Mon AGIL**, ainsi que les relations contractuelles avec tout utilisateur, personne physique ou morale (ci-après « l'Utilisateur »), souhaitant bénéficier des services proposés sur la plateforme.

Les services de Mon AGIL sont accessibles aux Utilisateurs domiciliés en **France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer**.

Les présentes CGUV s'appliquent également aux Utilisateurs agissant **en qualité de mandataire** pour le compte d'un tiers (propriétaire, locataire, structure morale...).

L'acceptation des CGUV est une condition préalable à l'inscription ou à l'utilisation de tout service proposé par Mon AGIL. Cette acceptation est enregistrée et horodatée à des fins de preuve lors de l'inscription.

Mon AGIL se réserve le droit de modifier les CGUV à tout moment. En cas de modification substantielle, les Utilisateurs inscrits seront **notifiés par email**.

L'utilisation continue des services après notification vaut acceptation des nouvelles CGUV.

La **langue de référence** des présentes CGUV est le **français**.

Les présentes CGUV entrent en vigueur à compter du **19 juin 2025**.

ARTICLE 2 – SERVICES PROPOSÉS – TARIFICATION

Mon AGIL propose un ensemble de prestations de gestion locative via sa plateforme, qui peuvent être réalisées directement par ses équipes internes ou confiées à des partenaires professionnels soigneusement sélectionnés, contrôlés et validés par Mon AGIL.

Les partenaires sont soumis à un processus d'évaluation préalable, incluant jusqu'à dix prestations dites de "sursis" permettant de juger leur fiabilité, qualité d'exécution, communication et gestion des imprévus. Les pièces administratives (Kbis, statuts, CNI, assurance professionnelle...) sont également vérifiées via MangoPay.

L'accès à la plateforme est **gratuit** pour tous les utilisateurs. La souscription à un **abonnement** est facultative mais permet de bénéficier d'un accès sans frais additionnels à chaque prestation.

Le tarif de chaque prestation est défini selon une **grille tarifaire fixe**, disponible sur le site www.monagil.fr.

Pour les utilisateurs non abonnés, un **forfait fixe de 7,49 € HT** est appliqué par défaut à chaque prestation, en supplément de la grille tarifaire.

Des **majorations tarifaires** peuvent s'appliquer :

- Pour toute prestation dont l'exécution est prévue entre **19h00 et 07h59**,
- Les **dimanches et jours fériés**.

Mon AGIL se réserve le droit de proposer des **devis complémentaires** avant ou pendant l'intervention, en fonction de la nature ou de l'évolution du besoin exprimé par le Client.

ARTICLE 3 – INSCRIPTION – ABONNEMENTS – SUSPENSION

L'inscription sur le site www.monagil.fr permet à l'Utilisateur de créer un compte personnel. Aucune carte bancaire n'est exigée pour la création du compte, ni pour la navigation sur la plateforme.

La carte bancaire devient nécessaire uniquement au moment de la demande d'une prestation, lorsque l'Utilisateur souhaite la confirmer via un prépaiement. Il est également possible, sur demande explicite par email, d'activer une option permettant de régler les prestations par virement bancaire.

Mon AGIL propose deux formules d'accès aux services :

- un mode « à la carte », où chaque prestation fait l'objet d'un forfait fixe additionnel de 7,49 € HT ;
- un abonnement mensuel « Mon AGIL » ou un abonnement annuel « Mon AGIL + » permettant au Client d'accéder aux prestations au tarif de la grille tarifaire, sans surcoût à chaque demande.

Les abonnements sont reconduits tacitement à chaque échéance, sauf résiliation dans les conditions prévues. Aucun mois offert ou période d'essai gratuite ne s'applique.

L'abonnement ne couvre que les frais de gestion liés à la demande de prestation et ne dispense pas du paiement de la prestation elle-même.

Mon AGIL se réserve le droit de suspendre, sans préavis, l'abonnement, l'accès au compte ou à la plateforme en cas de comportements jugés contraires aux présentes CGUV, et notamment :

- utilisation abusive ou frauduleuse du service ;
- nombre excessif d'annulations injustifiées ;
- impayés répétés ;
- communication d'informations fausses ou volontairement erronées.

ARTICLE 4 – COMMANDE DE PRESTATION – DEVIS – ACCEPTATION

Une prestation est considérée comme « en attente d'attribution » dès lors qu'elle est soumise via la plateforme Mon AGIL, que ce soit par formulaire ou via un compte utilisateur. Après modération par les équipes Mon AGIL, la prestation est soit refusée, soit mise à disposition d'un prestataire Mon AGIL qui peut l'accepter.

Le Client est informé par email ou notification sur son compte Mon AGIL de l'attribution ou du refus de sa demande.

La confirmation de la demande s'effectue :

- par **prépaiement** via carte bancaire pour les clients ayant cette option active ;
- par **clik de confirmation** sur leur espace client pour les utilisateurs ayant activé le **paiement par virement**.

Dans les deux cas, cette confirmation vaut signature de devis et validation ferme de la prestation demandée.

Mon AGIL se réserve un délai maximal de **7 jours** pour attribuer une prestation, si la date souhaitée d'intervention le permet.

Passé ce délai, la demande est automatiquement annulée.

De même :

- Toute demande non confirmée avant la date d'intervention souhaitée est automatiquement annulée.
- Toute demande sans date d'intervention confirmée est annulée automatiquement après **1 mois** sans action du client.

Le descriptif renseigné par le Client lors de la commande, ou contenu dans le devis validé, fait foi en cas de litige sur la nature ou l'étendue de la prestation.

En cas de commande réalisée pour le compte d'un tiers (propriétaire, locataire, société...), l'Utilisateur reconnaît agir en tant que mandataire. Il garantit à Mon AGIL l'exactitude des informations transmises et la bonne exécution des engagements au nom de ce tiers.

Toute modification de date, d'adresse, d'horaire ou de contenu de prestation après confirmation pourra entraîner la facturation de frais supplémentaires ou l'émission d'un nouveau devis.

Lorsqu'un utilisateur passe commande via le **formulaire Mon AGIL** sans créer de compte, il accepte que :

- toutes les notifications liées à la commande (attribution, refus, demande de prépaiement) lui soient envoyées exclusivement par email ;
- il ne puisse bénéficier de l'option « virement bancaire ».

Toute commande de prestation effectuée par email, sms ou autre moyen en dehors de la plateforme Mon AGIL, vaut engagement contractuel dès lors qu'un devis ou un tarif a été validé expressément par le Client par écrit. Dans ce cas, les présentes CGUV lui sont opposables, étant systématiquement rappelées ou jointes lors de la communication.

ARTICLE 5 – PAIEMENT – FACTURATION – IMPAYÉS

Les prestations doivent être réglées par :

- **prépaiement par carte bancaire** via la plateforme de paiement sécurisée MangoPay ;
- ou **virement bancaire**, sous réserve d'avoir activé cette option préalablement par email.

En cas de virement bancaire, la facture est transmise au Client à l'issue de la prestation. La prestation reste alors en statut « terminée » jusqu'à réception effective du paiement. Ce n'est qu'à réception du virement que la prestation est considérée comme clôturée.

Le Client est invité à conserver toute preuve d'exécution du paiement par virement jusqu'à confirmation effective du crédit.

Le délai de paiement des factures par virement est fixé à **30 jours** à compter de leur émission. Passé ce délai :

- des **intérêts de retard** sont appliqués au taux légal en vigueur (taux BCE majoré de 10 points),
- une **indemnité forfaitaire de 40 € HT** pour frais de recouvrement est également exigible.

En cas de dépassement de **10 factures impayées** dont le délai de paiement est expiré, Mon AGIL se réserve le droit de suspendre sans préavis l'accès au compte utilisateur et à l'ensemble des services.

Toute contestation relative à une facture devra être adressée par écrit, dans un délai maximum de **7 jours** à compter de sa réception. À défaut, la facture sera réputée acceptée dans son intégralité.

Mon AGIL se réserve le droit de suspendre l'accès à son service sans préavis en cas de rejet de paiement, d'opposition bancaire injustifiée ou d'usage frauduleux du moyen de paiement.

ARTICLE 6 – ANNULATIONS – RÉCLAMATIONS – REMBOURSEMENTS

Toute annulation d'une prestation par le Client est **sans frais** si elle intervient **au moins 24 heures** avant l'horaire prévu d'intervention.

Au-delà de ce délai, le **montant prévu dans le devis** ou dans la demande de prestation sera dû dans son intégralité, sauf disposition contraire convenue par écrit.

Toute **réclamation** relative à une prestation doit être formulée **dans un délai de 45 jours** suivant la date de clôture de la prestation par le Client. Au-delà de ce délai, **aucune demande de remboursement ou de compensation ne pourra être acceptée.**

Toute demande de remboursement ou litige doit être motivée, circonstanciée, et accompagnée de tout **élément justificatif utile** (photos, rapports, constats, échanges...).

Le **remboursement** est possible uniquement dans les cas suivants :

- la prestation n'a pas été exécutée ;
- la prestation n'a pas été validée ou clôturée par le Client sur son espace Mon AGIL.

Aucun remboursement ne pourra être accordé une fois la prestation confirmée comme clôturée par le Client **et** passé le délai de 45 jours.

Mon AGIL se réserve le droit de refuser toute annulation répétée ou manifestation abusive, ce qui pourra entraîner une **suspension de compte**, conformément à l'article 3.5.

En cas d'**interruption de la prestation** du fait du Client (absence, accès non disponible, refus de poursuite...), Mon AGIL se réserve le droit de **facturer la prestation partiellement ou**

intégralement, soit au prorata du travail accompli, soit conformément aux conditions prévues dans le devis.

Mon AGIL ne pourra être tenue responsable de litiges entre le Client et un bénéficiaire tiers de la prestation, notamment lorsque la prestation est commandée pour le compte d'un tiers.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ – LIMITES – PRESTATAIRES

Dans tous les cas, Mon AGIL reste contractuellement responsable vis-à-vis du Client, y compris lorsque la prestation est réalisée par un prestataire tiers sélectionné par ses soins.

Lorsqu'elle agit en tant qu'intermédiaire, Mon AGIL sélectionne, évalue et valide des prestataires indépendants, mais ceux-ci demeurent **seuls responsables de la bonne exécution matérielle de la prestation**, sous réserve du contrôle de qualité exercé par Mon AGIL.

La responsabilité de Mon AGIL ne pourra être engagée en cas :

- d'**informations erronées, incomplètes ou trompeuses fournies par le Client** (adresse, horaires, description du besoin, etc.) ;
- de **choix de prestation inadapté** au besoin réel du Client ;
- d'**absence d'accès au logement** ou de **non-disponibilité des personnes** supposées ouvrir le lieu d'intervention ;
- de **défaut de documents ou éléments nécessaires** à la bonne exécution (photos, autorisations, précisions...).

En tout état de cause, la responsabilité de Mon AGIL en cas de dommage prouvé est **strictement limitée au montant TTC de la prestation concernée**, sauf en cas de **faute lourde ou dolosive**.

Toute demande de mise en cause de la responsabilité de Mon AGIL devra être formulée **par écrit**, accompagnée des justificatifs nécessaires, à l'adresse contact@monagil.fr, dans un délai de **30 jours** suivant la date de survenance du dommage allégué.

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à utiliser les services de Mon AGIL de manière loyale, en respectant les présentes CGUV et la finalité du service.

Il lui est **strictement interdit de solliciter, rémunérer ou contracter directement avec un prestataire identifié via Mon AGIL** sans passer par la plateforme. Tout contournement constaté entraînera la **suspension immédiate du compte utilisateur**.

Le Client demeure **seul responsable** :

- des conséquences opérationnelles d'une **absence lors de la prestation** ou d'un **accès impossible au lieu d'intervention** ;
- de l'**inexactitude ou l'omission** dans la description de la prestation ;
- de toute **modification non signalée** des informations initiales de commande.

Mon AGIL ne saurait être tenue de procéder à un second déplacement gratuit ni à un remboursement en cas d'**échec de prestation imputable au Client** (absence, accès non fourni, confusion dans la demande, etc.).

L'Utilisateur s'engage également à ne **pas usurper l'identité** ou les droits d'un tiers. Toute tentative d'usurpation pourra donner lieu à une **exclusion immédiate et définitive de la plateforme**, sans préavis.

ARTICLE 9 – DONNÉES PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITÉ

Mon AGIL collecte et traite les données personnelles des Utilisateurs dans le respect du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Les traitements réalisés reposent sur les bases légales suivantes :

- l'**exécution du contrat** ou de mesures précontractuelles (commande de prestations),
- l'**intérêt légitime** de Mon AGIL (amélioration du service, prévention de la fraude),
- et le **respect d'obligations légales** (obligations comptables, gestion des litiges...).

Les données sont traitées par Mon AGIL et MangoPay, notamment dans le cadre des vérifications administratives des prestataires et du traitement des paiements.

Elles sont conservées pour une durée maximale de **30 jours après la clôture de la prestation**, sauf obligation légale contraire, puis **supprimées automatiquement**.

Mon AGIL met en œuvre des **mesures techniques et organisationnelles appropriées** pour assurer la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données (chiffrement, accès restreint, authentification renforcée...).

L'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGUV, y compris des conditions relatives à la protection de ses données personnelles.

Son acceptation est enregistrée et **horodatée au moment de l'inscription** à des fins de preuve.

Le délégué à la protection des données (DPO) de Mon AGIL peut être contacté à l'adresse suivante : **monagilfr@gmail.com**

ARTICLE 10 – CONTACT – LITIGES – MÉDIATION – DROIT APPLICABLE

Pour toute question, réclamation ou demande d'information, l'Utilisateur peut contacter Mon AGIL à l'adresse suivante : [**contact@monagil.fr**](mailto:contact@monagil.fr)

Les présentes CGUV sont régies par le **droit français**.

Tout litige relatif à leur interprétation ou exécution relèvera de la compétence exclusive du **tribunal de commerce de Pontoise**, sous réserve des règles impératives du Code de la consommation.

Pour les Utilisateurs agissant en tant que **consommateurs**, les dispositions relatives à la **juridiction du domicile du consommateur** s'appliqueront conformément aux articles L.631-1 et suivants du Code de la consommation.

En cas de litige, le Client peut recourir gratuitement à un **dispositif de médiation**, qu'il soit particulier ou professionnel, conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation.

Toute mise à jour des présentes CGUV est notifiée aux utilisateurs inscrits par email. L'**utilisation continue** des services Mon AGIL après notification vaut **acceptation des nouvelles CGUV**.

ARTICLE 11 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments composant la plateforme Mon AGIL, incluant notamment les textes, visuels, logos, charte graphique, dénominations, structures de données, bases de contenus, technologies utilisées, noms de domaine, ainsi que l'ensemble des fonctionnalités accessibles via www.monagil.fr, sont la propriété exclusive de K.R.SOCIETY ou font l'objet d'une licence d'utilisation régulière.

Toute reproduction, représentation, extraction, réutilisation, modification, adaptation ou diffusion, totale ou partielle, de l'un quelconque de ces éléments, sans l'autorisation écrite et préalable de Mon AGIL, est strictement interdite et susceptible de constituer un acte de contrefaçon ou de concurrence déloyale, sanctionné par les dispositions en vigueur du Code de la propriété intellectuelle.

Aucune disposition des présentes CGUV ne saurait être interprétée comme conférant à l'Utilisateur un quelconque droit de propriété ou d'usage sur les éléments protégés, autres que ceux nécessaires à la simple utilisation des services de Mon AGIL.

ARTICLE 12 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Dans l'hypothèse où l'une quelconque des clauses des présentes CGUV serait déclarée nulle ou inapplicable, les autres stipulations conserveront leur pleine validité. La clause en cause sera remplacée par une disposition valide ayant un effet économique équivalent, dans la mesure du possible.

Le fait pour Mon AGIL de ne pas exercer, à un moment donné, un droit ou une prérogative prévus aux présentes CGUV ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les **enregistrements informatiques** de Mon AGIL, ainsi que les **communications électroniques** échangées (emails, SMS, notifications, historiques de commandes et de paiements) sont réputés fiables et constitueront des **modes de preuve recevables** entre les parties, sauf preuve contraire.

Les CGUV en vigueur sont consultables à tout moment sur le site www.monagil.fr. Il appartient à l'Utilisateur de conserver une copie des CGUV applicables au moment de sa commande ou de son abonnement.